

■ conseil municipal

Laborieux et parc de la Navale en questions

C'EST à l'unanimité que jeudi en conseil municipal, les élus ont adopté le principe d'une souscription pour la réhabilitation et la sauvegarde du remorqueur Le Laborieux.

Le devis se monte à 122 000 euros HT. Les chèques seront recueillis par la Fondation du patrimoine. « La commune n'aurait-elle pas pu prendre la réhabilitation à sa charge ? » a demandé Jo Minitti. « Pourquoi solliciter, via les impôts, des personnes pour qui Le Laborieux ne représente pas grand-chose, contrairement à d'autres ? » a expliqué Arthur Paecht. « La Fondation existe, si tel n'était pas le cas j'aurais proposé qu'on le prenne à notre charge. S'il manque quelque chose, on mettra la main à la poche ». Nathalie Bicais s'est interrogée sur « l'organisation de la vie autour du bâtiment ».

Selon le maire, « une fois réhabilité, Le Laborieux trouvera sa place sur le parc de la Navale (certainement entre CPM et la grande forme, Ndlà). Je suis preneur d'idées pour les animations, mais il faudra surtout des actions pédagogi-



Un principe de sauvegarde et de réhabilitation du remorqueur a été adopté. (Photo L.M.)

ques visant à transmettre la mémoire. »

Condamnation et opposition

À l'issue de la lecture du rapport annuel sur le prix et la qualité sur service public d'élimination des déchets en 2006 proposée par Michèle Durand, Arthur Paecht a annoncé « une mauvaise nouvelle ». La ville a été condamnée en appel à verser 730 000 euros à la COVED pour une affaire de double collecte qui remonte à la fin des années 90.

Par ailleurs, la mise en lumière du cheminement piétonnier sur le parc de la Navale a été l'objet d'un débat acharné. Notamment les horaires d'ouverture et de fermeture du site. Florence Cyrulnik a « trouvé dommage que les aménagements du parc se fassent par touches successives. On avait un budget pour le parc, je ne sais où nous en sommes. Je ne voterai pas pour cette délibération. Si vous voulez qu'on vote pour un truc (sic), il faut nous l'expliquer avant. »

CHRISTIAN PICHARD